



Réseau Sortir du nucléaire

Newsletter de la Surveillance Citoyenne des Installations Nucléaires du 20 au 31 mai 2022

*On vous a transféré cette newsletter et vous souhaitez vous abonner ? Rien de plus simple !
Envoyez un mail vide à rezo-scin-subscribe@sortirdunucleaire.org*

Les incidents

Saint-Laurent : Des éléments faux transmis aux autorités

Pour la seconde fois, EDF a envoyé un rapport erroné sur les contrôles effectués dans la centrale

Le 20/05/2022

Il aura fallu une inspection de l'Autorité de sûreté nucléaire pour révéler le problème : EDF a transmis des éléments faux quant aux contrôles effectués sur les dispositifs auto-bloquants de la centrale nucléaire de Saint-Laurent, ces éléments qui permettent d'éviter que les équipements importants ne soient impactés en cas de choc important.

[Lire notre article en ligne](#)

Penly : Arrêt en urgence du réacteur 2

EDF cherche la panne

Le 23/05/2022

Plus un seul des réacteurs de la centrale nucléaire de Penly ne fonctionne. Le réacteur 2 s'est arrêté en urgence le 23 mai 2022, sans qu'EDF ne sache pourquoi. Le réacteur 1 est lui arrêté pour plus d'une année.

[Lire notre article en ligne](#)

Bugey : Plusieurs systèmes de secours hors-service sur le réacteur 2

Erreur de branchement et vérifications inefficaces, le manque de rigueur d'EDF provoque des incidents à répétition

Le 23/05/2022

Une armoire électrique qui permet d'alimenter les systèmes les plus essentiels pour garder un minimum de contrôle en cas de coupure de courant sur le réacteur 2 de la centrale du Bugey était mal branchée.

Mais ce n'est que plusieurs jours après qu'EDF s'en est rendu compte.

[Lire notre article en ligne](#)

Golfech : Incident lors de radiographies pour contrôler des tuyauteries

Matériel défectueux et mise en danger des travailleurs

Le 25/05/2022

EDF a déclaré l'incident au plus bas niveau de l'échelle de gravité mais l'Autorité de sûreté nucléaire n'est pas de cet avis. En avril 2022, lors de contrôles par radiographies sur des soudures de tuyauteries du réacteur 1 de Golfech, l'appareil s'est bloqué et les travailleurs ont pris des risques importants de surexposition aux rayonnements ionisants.

[Lire notre article en ligne](#)

Belleville : Modifications ratées sur le réacteur 1

Des erreurs d'EDF questionnent ses compétences industrielles

Le 25/05/2022

Les visites en profondeur effectuées tous les 10 ans dans les centrales nucléaires sont l'occasion pour EDF d'apporter des modifications aux équipements censées améliorer leur fonctionnement. Mais encore faut-il que les interventions, les réglages et les essais soient faits correctement.

[Lire notre article en ligne](#)



Réseau Sortir du nucléaire

**Générique : Fissures et corrosion au cœur des réacteurs, plusieurs circuits touchés
La conception et la fabrication suspectées, EDF liste les prochains réacteurs à contrôler**
Le 30/05/2022

Depuis fin 2021, des fissures ont été découvertes au cœur de plusieurs réacteurs, créés par de la corrosion sous contrainte, un phénomène qui n'était pas censé arriver. Tous les modèles sont concernés. EDF a annoncé fin mai 2022 les prochains réacteurs à contrôler et les premiers facteurs identifiés.

[Lire notre article en ligne](#)

Dampierre : Vie industrielle : synthèse des événements déclarés à l'Autorité de sûreté nucléaire - mois d'avril 2022

Publié le 20/05/2022

La centrale de Dampierre-en-Burly a déclaré 1 évènements significatifs de sûreté de niveau 1 (anomalie), [\(re\)voir notre article en ligne](#)
6 évènements significatifs de sûreté de niveau 0 (écarts)
et 2 évènements significatifs radioprotection de niveau 0 (écart) à l'Autorité de sûreté nucléaire au mois d'avril 2022.
(...)

Flamanville : Evènements significatifs - mai 2022

Radioprotection

Le 24/05/2022

Le 16 mai 2022, lors d'un chantier situé en zone nucléaire de l'unité de 2, l'intervenant a déposé son dosimètre opérationnel à environ 1m de son poste de travail afin de faciliter son intervention. Pour protéger les travailleurs en zone contrôlée, la réglementation stipule que chaque intervenant doit porter, en permanence, un dosimètre passif et un dosimètre opérationnel. L'intervenant ne portait que son dosimètre passif, ce qui constitue un écart à la réglementation. Cet évènement n'a eu aucune conséquence sur la santé de l'intervenant. La Direction du site a déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire, le 20 mai 2022, un événement significatif radioprotection.

Paluel : Evènements significatifs déclarés en avril 2022 (niveau 0)

Publié le 30/05/2022

Evènements significatifs du domaine sûreté :
Non-respect des Spécificités techniques d'exploitation (...)
Non respect de mesures compensatoires lors d'une intervention (...)
Evènement significatif du domaine radioprotection :
Défaut de culture radioprotection d'un opérateur de tirs radiographiques (...)

Les actus de l'ASN

Prévention de la dispersion de légionelles autour des centrales nucléaires de Belleville-sur-Loire, Civaux et Dampierre-en-Burly : l'ASN accorde une dérogation et prescrit des mesures compensatoires

Publié le 23/05/2022

Note d'information

L'ASN a adopté le 12 mai 2022 quatre décisions relatives à la prévention des risques résultant de la dispersion des légionelles pour les centrales nucléaires de Belleville-sur-Loire, Civaux et Dampierre-en-Burly exploitées par EDF. Par ces décisions, l'ASN accorde une dérogation demandée par EDF et prescrit des mesures compensatoires.
(...)



Réseau Sortir du nucléaire

[L'ASN encadre la poursuite d'exploitation de l'Atelier pour l'entreposage du combustible \(INB 141\), exploité par EDF sur le site de Creys-Malville](#)

Publié le 30/05/2022

Note d'information

L'ASN a analysé le rapport de conclusion du réexamen périodique de l'installation nucléaire de base 141, dénommée « atelier pour l'entreposage du combustible » (Apec) et exploitée par électricité de France (EDF) sur le site de Creys-Malville (Isère). Créée en 1985, cette installation sert à l'entreposage d'éléments combustibles neufs et irradiés du réacteur voisin Superphénix (INB 91), ainsi que de déchets issus de son démantèlement.

(...)

À l'issue du premier réexamen périodique de l'Apec, EDF a transmis, le 15 décembre 2015, à l'ASN et au ministre chargé de la sûreté nucléaire, un rapport présentant les conclusions et identifiant des actions destinées à améliorer la sûreté de l'installation.

L'ASN a analysé ce dossier, avec l'appui de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire. À l'issue de cette analyse, l'ASN estime que les dispositions prises par EDF pour assurer la protection des personnes et de l'environnement sont, dans l'ensemble, appropriées. L'ASN a toutefois décidé d'encadrer par des prescriptions certaines études restant à réaliser, portant notamment sur des scénarios accidentels en cas de séisme. Par ailleurs, l'ASN constate que le « désentreposage » du combustible et de certains déchets pourrait nécessiter la réalisation d'opérations préalables susceptibles d'être longues et complexes, ainsi qu'un travail sur l'organisation et la disponibilité des filières de gestion des déchets dédiées. L'ASN considère que ces travaux doivent être anticipés et a édicté plusieurs prescriptions à cet égard.

(...)

[L'ASN valide la poursuite d'exploitation du réacteur de Chooz A en démantèlement au vu des conclusions de son réexamen périodique](#)

Publié le 31/05/2022

Note d'information

Le réacteur nucléaire de Chooz A, exploité par EDF, est le premier exemplaire de la filière des réacteurs à eau sous pression (REP) à être démantelé en France. Ce réacteur, d'une puissance d'environ 300 MWe, a la particularité d'être situé dans une caverne.

(...)

De manière générale, le dossier de réexamen transmis par EDF comprenait des lacunes et manquait de précision, concernant par exemple la gestion de certaines pollutions résiduelles. Par ailleurs, l'examen de la conformité de l'installation à son référentiel d'exploitation est resté superficiel, sans que des contrôles concrets soient réalisés sur le terrain concernant l'état réel des équipements et des structures. Enfin, les cas de contamination interne constatés ces dernières années ont montré que les plans d'actions mis en œuvre par EDF depuis 2018 afin de maîtriser le risque de contamination n'avaient pas pleinement atteint leurs objectifs. L'ensemble de ces constats a amené l'ASN à adresser à EDF une série de demandes par courrier.

L'instruction de ce dossier, ainsi que celle des rapports de conclusions des réexamens des réacteurs uranium naturel-graphite-gaz (ou « UNGG ») met en lumière la nécessité qu'EDF renforce son organisation en vue des prochains réexamens périodiques de ses installations en démantèlement.

(...)



Réseau Sortir du nucléaire

Les actus d'EDF

Blayais :

[Contrôles mensuels des rejets](#)

Publié le 20/05/2022

[Registres des rejets radioactifs de avril 2022](#)

[Registres des rejets chimiques de avril 2022](#)

[Découvrez le dernier numéro du magazine "Lumières" Publié le 31/05/2022](#)

Le **magazine Lumières** vous présente, chaque mois, toute l'actualité de la centrale nucléaire du Blayais. Au sommaire de cette nouvelle édition, les activités à venir sur la visite décennale de l'unité de production n°1 pour fonctionner pendant au moins 10 ans de plus, en toute sûreté. Vous découvrirez également comment la centrale du Blayais adapte sa production électrique.

[Télécharger Lumières - Avril/Mai 2022](#) PDF - 2,48 Mo

Bugey :

[Nettoyage Préventif des Générateurs de Vapeur de l'unité de production n°3](#)

Publié le 20/05/2022

Dans le cadre de la visite partielle de l'unité de production n°3, le Nettoyage Préventif des Générateurs de Vapeur (NPGV) débutera d'ici quelques jours. Cette activité de grande ampleur, pilotée par les équipes de la centrale, se déroulera **durant 10 jours** aux côtés de notre partenaire industriel Westinghouse.

Le Nettoyage Préventif des Générateurs de Vapeur répond à **deux objectifs** :

- Un objectif sûreté : décolmater les espaces foliés (les espaces dans les plaques entretoises des GV) car avec le temps, de la magnétite se dépose entre les tubes des GV et la plaque entretoise.
- Un objectif production pour améliorer le rendement : avec le temps les dépôts s'accumulent le long des tubes GV. En les désencrassant on améliore l'échange thermique entre le circuit primaire et le circuit secondaire, et donc le rendement des unités de production.

Le nettoyage préventif des générateurs de vapeur (NPGV) vise à limiter l'encrassement prématuré des générateurs de vapeur (GV) et éviter les phénomènes de colmatage afin de maintenir un échange thermique et un rendement de qualité. Cela ne concerne que la partie secondaire des générateurs de vapeur.

Pour ce faire, l'entreprise Westinghouse utilise un procédé industriel (appelé IASCA) de **nettoyage par injection de produits chimiques**.

En fin de procédé, **les GV sont ensuite rincés à plusieurs reprises à l'eau ASG**.

Les phases de travaux de lançage (lancement d'eau à haute pression) pilotées par le site sont ensuite réalisées afin de décoller les dernières boues dans le GV.

L'activité se termine par les contrôles SAX (Sonde Axiale à courants de Foucault) pour vérifier l'intégrité des tubes GV.

Cattenom :

[Des News et des Watts ! - n°3](#)

Publié le 24/05/2022

[Cattenom - Des news et des watts - mai 2022.pdf](#)

[Exercice national de crise : s'entraîner et se coordonner](#)

Publié le 30/05/2022

Les 11 et 12 mai 2022, l'État et EDF ont organisé un exercice de sécurité nucléaire et civile à la centrale de Cattenom. Cet exercice s'inscrit dans le cadre du programme national d'exercices élaboré par l'État et EDF pour l'ensemble des centrales du parc nucléaire français.



Réseau Sortir du nucléaire

(...)

À partir d'un scénario fictif inconnu des participants, la centrale de Cattenom a simulé un accident technique qui a nécessité la mise en œuvre des dispositions prévues par son plan d'urgence interne (PUI), ainsi que par le plan particulier d'intervention (PPI). L'exercice a permis également de tester la chaîne de décisions des pouvoirs publics et la coordination des différents services : Préfecture, CNPE, ASN, IRSN.... Les fonctions techniques, logistiques, d'expertises, de communication... ont toute été éprouvées tout au long de la journée.

Chooz :

[Immersion au cœur du chantier de la turbine](#)

Publié le 20/05/2022

Durant la visite partielle de l'unité de production n°1 de la centrale de Chooz, d'importantes opérations de maintenance et d'optimisation des installations ont été réalisées par les équipes. Parmi celles-ci, la maintenance du deuxième corps basse pression de la turbine.

Pendant plusieurs semaines, une véritable fourmilière a pris place sur le palier de la turbine situé en salle des machines. Une trentaine de salariés de l'Agence de Maintenance Thermique (AMT) Est, partenaire de la centrale de Chooz, y réalise la visite complète du 2ème corps basse pression dans l'objectif de vérifier son état et de procéder à d'éventuelles réparations. Durant ce chantier, l'ensemble des pièces du 2ème corps basse pression sont démontées et passent sous l'œil avisé des experts. C'est le cas notamment du rotor, sorti de son capot pour l'occasion. Chacune de ses ailettes a été analysée par des contrôles magnétoscopiques. Cette importante visite est programmée tous les 10 à 14 ans lors des arrêts pour maintenance.

La turbine est un élément essentiel à la production d'électricité. Composée d'un corps combiné haute et moyenne pression (une spécificité des centrales de 1450 MW) et de trois corps basse pression, c'est elle qui crée l'énergie mécanique actionnant l'alternateur et produisant l'électricité ! La turbine de Chooz, appelée turbine Arabelle, pèse 2 810 tonnes et mesure 51,20 mètres de long

Fessenheim :

[Contrôle mensuel des rejets](#)

Publié le 30/05/2022

[Registre des rejets chimiques - Avril 2022 - Fessenheim](#)

[Registre des rejets radioactifs - Avril 2022 - Fessenheim](#)

Flamanville :

[Actualités techniques de Flamanville 1&2](#)

Publié le 25/05/2022

Actualité 1 : Le chantier RGV se prépare

Actuellement, et durant les prochaines semaines, les équipes de l'entreprise Mammoet, entreprise néerlandaise spécialisée dans le levage et le transport d'objets lourds, réalisent le prémontage, hors zone nucléaire, des équipements qui composent la chaîne de manutention (...)

Depuis fin mars, le pont polaire, situé dans le bâtiment de l'unité de production n°1, bénéficie d'opérations diverses visant à le renforcer et à le sécuriser. (...)

Mi-mai, les essais du pont de levage des matériels dans le bâtiment réacteur, ont été validés avec notamment le levage d'un panier de charge de 675 tonnes à près de 20 mètres de hauteur.

Rappelez-vous : le poids d'un générateur de vapeur neuf est de 520 tonnes

Actualité 2 : Corrosion sous contrainte

Concernant le phénomène de corrosion sous contrainte (CSC) détecté sur des portions de tuyauteries des circuits auxiliaires du circuit primaire principal des unités de production 1 et 2 de Flamanville, EDF a remis à l'Autorité de sûreté nucléaire une note relative à l'avancement général de l'instruction, son



Réseau Sortir du nucléaire

analyse de sûreté et l'évolution de la stratégie de traitement qui en résulte pour l'ensemble du parc nucléaire.

La préparation du chantier sur le réacteur n°2 est lancée, les dossiers de réparation ont été validés par l'ASN en vue du démarrage des travaux. Le démarrage de l'unité de production n°2 a ainsi été reprogrammé au 9 octobre 2022 (au lieu du 29 juillet 2022).

L'unité de production n°1 redémarrera quant à elle le 25 décembre 2022 (au lieu du 8 décembre 2022).

Gravelines :

[Contrôles mensuels des rejets](#)

Publié le 23/05/2022

[Registres des rejets radioactifs de Avril 2022](#)

[Registres des rejets chimiques de Avril 2022](#) *(le lien ne fonctionne pas)*

[4ème visite décennale de l'unité de production n°3 : zoom sur les contrôles approfondis du groupe turbo-alternateur](#)

Publié le 23/05/2022

Parmi les nombreux chantiers réalisés lors de la 4ème visite décennale de l'unité de production n°3, il en est un emblématique : le contrôle approfondi du groupe turbo-alternateur. Cette pièce maîtresse du système de production d'électricité est inspectée dans les moindres détails tous les dix ans. Une opération qui se déroule sur 12 semaines consécutives avec plus de 100 personnes à la manoeuvre. Explications. (...)

[Appoint en eau ultime : lancement du 3ème chantier phare du programme industriel de Gravelines](#)

Publié le 24/05/2022

Après la construction de 6 diesels d'ultime secours (DUS) entre 2016 et 2020, et celle d'une protection périphérique anti-inondation (PPINO) entre 2020 et 2022, un 3ème chantier emblématique faisant suite au retour d'expérience de l'accident nucléaire de Fukushima s'engage à la centrale : la construction d'un appoint en eau ultime (APU) soit, l'installation de nouvelles réserves d'eau pour refroidir le circuit primaire et la piscine d'entreposage combustible en cas d'accident naturel extrême de type séisme. Détails.

[J'TE DIS WATT N°5 !](#)

Publié le 31/05/2022

[notre lettre d'information J'TE DIS WATT N°5](#)

Nogent :

[Contrôle mensuels des rejets - Nogent](#)

Publié le 23/05/2022

[registre chimique avril 2022.pdf](#)

[registre radiochimique avril 2022.pdf](#)

Paluel :

[Exercice FARN : déplacement d'un convoi](#)

Publié le 27/05/2022

Vendredi 27 mai 2022, dans le cadre d'un exercice, une équipe de la FARN (force d'action rapide du nucléaire) est partie d'un hangar situé à proximité de la centrale nucléaire de Paluel pour se rendre à la centrale nucléaire de Penly.

Ce convoi était composé de plusieurs véhicules FARN et circulait de façon cadencée en mettant en œuvre gyrophares et sirènes. Il était escorté par la gendarmerie de Dieppe.



Réseau Sortir du nucléaire

L'itinéraire prévoyait notamment de traverser les villes de St-Valéry-en-Caux, Veules les Roses, la Chapelle sur Dun, le Bourg-Dun, Ouville-la-Rivière, Hautot sur Mer, Rouxmesnil Bouteilles, Neuville les Dieppe et St Martin en Campagne.

Tricastin :

[Renforcement du pont de manutention du bâtiment réacteur numéro 3](#)

Publié le 31/05/2022

Dans le cadre de la quatrième visite décennale de l'unité de production n°3 qui a débuté en mars dernier, le pont de manutention du bâtiment réacteur est révisé. Ces travaux ont pour objectif de renforcer la tenue du pont à un séisme d'une ampleur exceptionnelle.

Le pont est utilisé pour déplacer de gros matériels à l'intérieur du bâtiment réacteur. Les travaux consistent entre autres à ajouter un système de guidage au chariot d'exploitation et à installer 4 « galets » de 500 kg chacun afin de stabiliser le pont.

Une quarantaine de personnes sont mobilisées durant deux semaines pour réaliser ces travaux de sûreté. Les équipes EDF, appuyées par la société EIFFAGE METAL, interviennent à plus de 40 mètres de haut. Au regard des risques de chutes de hauteur, notamment, EDF renforce les mesures de sécurité des intervenants.

Les actus d'Orano et Framatome

[Corée du Sud : Orano NPS signe un accord de coopération avec Kepco E&C et SeAH Besteel dans le domaine de l'entreposage à sec des combustibles nucléaires usés](#)

Le 23/05/2022

Orano NPS, filiale d'Orano, Kepco E&C et SeAH Besteel ont récemment signé un protocole d'accord visant à coopérer conjointement dans le domaine de l'entreposage à sec des combustibles nucléaires usés en Corée du Sud.

Ce partenariat va permettre de proposer des réponses optimisées avec les meilleures expertises aux futurs appels d'offres des clients électriciens sud-coréens qui bénéficient notamment d'un retour d'expérience précieux qu'Orano NPS a construit à travers le monde dans le domaine de la gestion des combustibles usés. En particulier, sa filiale TN Americas a acquis une expérience solide au service du marché de l'énergie nucléaire américaine avec sa solution d'entreposage à sec le NUHOMS.

Selon les termes de l'accord, les trois sociétés vont étendre leur coopération en mettant à profit leurs expertises mutuelles. Orano NPS apportera son expertise technologique dans la conception, la qualification des systèmes d'entreposage à sec. Kepco E&C soutiendra localement en Corée du Sud l'effort d'ingénierie et le processus d'agrément. SeAH Besteel agira en tant que fabricant des systèmes.

[Reconsidérer l'automatisation pour les petits réacteurs modulaires \(SMR\)](#)

Le 25 Mai 2022

Le marché des petits réacteurs modulaires (SMR) gagne du terrain, car les pays sont à la recherche de solutions pour réduire leur empreinte carbone et atteindre leurs objectifs d'énergie propre. Cette nouvelle génération de réacteur va révolutionner l'accessibilité et la disponibilité d'une énergie fiable et bas-carbone partout dans le monde.

Pour être rentable, leur développement doit inclure des éléments de standardisation et de modularité. Ces conceptions innovantes offrent l'occasion aux fournisseurs de reconsidérer les composants et les systèmes d'un réacteur, y compris l'architecture et les technologies des systèmes de contrôle-commande – les cerveaux de toutes les centrales nucléaires.

En savoir plus

Le 2 mai 2022, Power Magazine publie l'article "*Small Modular Reactors Provide Opportunity to Rethink Automation for Nuclear Generation*".

[Lire l'article \(en anglais\)](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Les actus de l'Andra

[Découvrez Le Mag de l'Andra de Mai](#)

Retrouvez un panorama complet de l'actualité de l'Agence et de ses centres dans le numéro de Mai du Mag de l'Andra, le magazine mensuel d'information sur la gestion des déchets radioactifs.

[Au sommaire de ce numéro de Mai :](#)

- Les 30 ans de l'Andra
- Projet Ci2ANum : pour la création de jumeaux numériques des centres de l'Aube
- Chloé Petit ne badine pas avec la sécurité
- Des commissions indépendantes pour informer le public sur les activités de l'Andra
- Au Centre de stockage de la Manche, une gestion des eaux rigoureuse
- Transformer la chaleur en électricité afin d'alimenter des capteurs sans fil sur plusieurs décennies, c'est possible !
- « Secrets d'abeilles », une exposition à butiner au Centre de Meuse/ Haute-Marne de l'Andra
- Clis : Les chantiers du nouveau président, Jean-Louis Canova

D'autres sujets sont à découvrir à travers les différentes rubriques du [Mag](#) (En bref, Autres regards, Décryptages...)

Les arrêts de réacteurs non programmés et les redémarrages

BELLEVILLE

[Mise à l'arrêt programmé de l'unité de production n°2](#)

Publié le 26/05/2022

Dans la nuit du 25 au 26 mai, les équipes de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire ont procédé à la mise à l'arrêt de l'unité de production n°2. Cet arrêt programmé permettra la réalisation d'**essais de manœuvrabilité des grappes de commande**. Les grappes de commande sont implantées dans le réacteur et permettent principalement d'adapter la puissance du réacteur en fonction du besoin du réseau électrique national.

Lors de cet arrêt, les équipes EDF réaliseront une **autre activité de maintenance sur la ligne haute-tension d'évacuation d'électricité**.

L'unité de production n°1 est en fonctionnement et à disposition du réseau électrique national.

Redémarrage de l'unité de production n°2 dimanche 29 mai à 23h00

Publié le 30/05/2022

Arrêtée dans la nuit du 25 au 26 mai, pour réaliser des essais de manœuvrabilité des grappes de commande et une activité de maintenance sur la ligne haute-tension d'évacuation d'électricité, l'unité de production n°2 de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire a été redémarrée dimanche 29 mai à 23h00.

L'unité de production est actuellement à 100 % de puissance.

Les essais sur les grappes de commande et les travaux sur la ligne d'évacuation ont été réalisés avec succès.

SAINT-ALBAN

[\(arrêt et\) Retour sur le réseau après une optimisation de la gestion du combustible sur l'unité de production n°1 de la centrale de St Alban-Saint Maurice](#)

Publié le 26/05/2022

Lundi 30 mai à 1h00, l'unité de production n°1 a été reconnectée au réseau électrique national.

Elle avait été déconnectée le jeudi 26 mai 2022 afin d'optimiser la gestion du combustible contenu dans le réacteur. Durant cet arrêt, L'unité de production n°2 a poursuivi sa production d'électricité pour le réseau national.



Réseau Sortir du nucléaire

Les arrêts de réacteurs programmés et les redémarrages

NOGENT

[Mise à l'arrêt programmée de l'unité de production n°1](#)

Publié le 21/05/2022

Samedi 21 mai 2022, à 00h, l'unité de production n°1 de la centrale de Nogent-sur-Seine a été mise à l'arrêt dans le cadre d'une visite partielle. Durant cet arrêt de plusieurs semaines, un tiers du combustible nucléaire sera renouvelé et plusieurs opérations de maintenance sont prévues sur le circuit primaire (ex : remplacement de 20 mécanismes de commande de grappes) et secondaire (ex : visite complète de l'un des corps basse pression du groupe turbo-alternateur).

L'unité de production n°2 est, quant à elle, disponible sur le réseau électrique.

BLAYAIS

[Arrêt pour maintenance et renouvellement du combustible du réacteur 2](#)

Publié le 23/05/2022 - ASN

Le réacteur 2 de la centrale nucléaire du Blayais a été arrêté pour maintenance et renouvellement du combustible du 12 mars 2022 au 06 mai 2022.

(...)

Pendant cet arrêt, l'Autorité de sûreté nucléaire a procédé à deux inspections de chantiers, dédiées au contrôle de la qualité de la mise en œuvre des travaux, et au contrôle de la bonne application des dispositions de sûreté en ce qui concerne la gestion des écarts traités sur cet arrêt.

Aucun événement significatif pour la sûreté n'a été déclaré au cours de l'arrêt. A l'issue de l'arrêt, l'ASN considère que les opérations de maintenance ont été globalement maîtrisées et que la gestion des écarts a été satisfaisante.

En matière de radioprotection des travailleurs, un seul événement significatif pour la radioprotection classé au niveau 0 de l'échelle INES a été déclaré au cours de l'arrêt.

BUGEY

[L'UNITE DE PRODUCTION N°2 EST DE RETOUR SUR LE RESEAU](#)

Publié le 23/05/2022

L'unité de production n° 2 de la centrale nucléaire du Bugey avait été **découplée du réseau électrique le 19 février** dernier pour un **arrêt simple rechargement**.

Le réacteur a été **reconnecté au réseau électrique national le 19 mai** à 4h00.

Cet arrêt pour maintenance fait partie du cycle normal d'exploitation du réacteur avec les opérations de rechargement d'un tiers du combustible et la réalisation de **plus de 5000 activités de maintenance et contrôles dont 10 épreuves hydrauliques**.

Premier arrêt de la campagne de maintenance programmée 2022, les principaux chantiers et activités réalisés à l'occasion de cet arrêt pour simple rechargement ont été les suivants :

- le déchargement et le rechargement du combustible ;
- le contrôle des vannes d'isolement de la vapeur produite par les générateurs de vapeur ;
- les travaux de maintenance sur les groupes électrogènes diesels de secours ;
- l'intégration de modifications contribuant au rehaussement du niveau de la sûreté

Pendant cet arrêt, les équipes ont aussi procédé à des chantiers de maintenance et des interventions de contrôle dans le bâtiment réacteur et les bâtiments électriques.

Après examen des résultats des contrôles et des travaux effectués durant l'arrêt, l'Autorité de sûreté nucléaire a donné son accord au redémarrage pour un cycle du réacteur n°2 de la centrale nucléaire de Bugey.

A ce jour, les unités n°3 et 4 sont en arrêt pour des opérations de maintenances et contrôles programmés. L'unité n°5 poursuit sa montée en puissance après sa 4ème visite décennale.



Réseau Sortir du nucléaire

TRICASTIN

[L'unité de production n°2 est reconnectée au réseau électrique](#)

Publié le 23/05/2022

L'unité de production n°2 de la centrale EDF du Tricastin a été reconnectée au réseau électrique national en toute sûreté, samedi 21 mai 2022, après son arrêt programmé pour maintenance annuelle. Les équipes de la centrale avaient procédé à sa mise à l'arrêt le 16 avril 2022, dans le cadre de son arrêt pour simple rechargement. Cet arrêt a permis de renouveler une partie de son combustible et de réaliser des opérations de contrôle et de maintenance de matériels. Les équipes ont procédé notamment au remplacement d'un moteur d'un groupe motopompe primaire et testé le fonctionnement de groupes d'alimentation électrique de secours.

Les unités de production n°1, 2 et 4 sont en fonctionnement et alimentent le réseau électrique national. L'unité de production n°3 est à l'arrêt pour la réalisation de sa quatrième visite décennale.

Les consultations du public en cours

[Projet de modification de deux décisions de l'ASN afin de prendre en compte une évolution réglementaire et renforcer certaines exigences relatives à la gestion des déchets](#)

Consultation du 30/05/2022 au 30/07/2022

Tout déchet produit dans une installation nucléaire de base (INB), qu'il soit radioactif ou non, doit faire l'objet d'une gestion rigoureuse, adaptée à ses caractéristiques. À ce titre, la réglementation a imposé que la demande d'autorisation de mise en service d'une INB comporte une « étude sur la gestion des déchets », présentant et justifiant les modalités de gestion des déchets dans cette installation et les moyens de gestion associés, en vue de réduire la quantité et la nocivité des déchets produits.

Le décret no 2019-190 du 14 mars 2019 [1] a modifié la réglementation sur ce sujet. L'étude d'impact, transmise lors de la demande d'autorisation de création d'une INB et mise à jour aux grandes étapes de sa vie, doit désormais justifier l'optimisation de la gestion des déchets, notamment au regard des effets de l'installation sur l'environnement et la santé.

A cette occasion, **l'étude sur la gestion des déchets a été supprimée** en tant que document autoportant, son contenu étant porté en grande partie par l'étude d'impact. Pour le reste, il a vocation à être repris dans les règles générales d'exploitation des INB.

Afin de prendre en compte ces évolutions réglementaires, l'ASN a élaboré un projet de décision modifiant deux décisions en vigueur :

- la décision no 2015-DC-0508 de l'ASN du 21 avril 2015 relative à l'étude sur la gestion des déchets et au bilan des déchets produits dans les INB [3] ;
- la décision no 2017-DC-0616 de l'ASN du 30 novembre 2017 relative aux modifications notables des INB [4].

Les objectifs de modifications apportées par le projet de décision modificative sont de trois types :

- répartir le contenu de l'étude sur la gestion des déchets entre l'étude d'impact et les RGE ;
- renforcer certaines exigences sur la gestion des déchets, afin d'assurer une meilleure maîtrise de la durée d'entreposage des déchets dans les installations, de permettre une meilleure articulation avec les différents plans de gestion des déchets, radioactifs ou conventionnels, et, dans le cas d'une contamination détectée sur des déchets provenant d'une zone à déchets conventionnels, correspondant à une situation anormale, de mieux encadrer la gestion de ces déchets ;
- mettre à jour les références réglementaires des décisions du 21 avril 2015 [3] et du 30 novembre 2017 [4].

[1] Décret no 2019-190 du 14 mars 2019 codifiant les dispositions applicables aux installations nucléaires de base, au transport de substances radioactives et à la transparence en matière nucléaire.



Réseau Sortir du nucléaire

[2] Décret no 2007-1557 du 2 novembre 2007 relatif aux installations nucléaires de base et au contrôle, en matière de sûreté nucléaire, du transport de substances radioactives.

[3] Décision no 2015-DC-0508 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 21 avril 2015 relative à l'étude sur la gestion des déchets et au bilan des déchets produits dans les installations nucléaires de base.

[4] Décision no 2017-DC-0616 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 30 novembre 2017 relative aux modifications notables des installations nucléaires de base.

Projets de décision

[Projet de décision de l'Autorité de sûreté nucléaire modifiant la décision no 2015-DC-0508 et la décision no 2017-DC-0616.pdf \(PDF - 192.01 ko\)](#) [Projet de version consolidée - Décision no 2015-DC-0508 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 21 avril 2015.pdf \(PDF - 866.85 ko\)](#) [Projet de version consolidée - Décision no 2017-DC-0616 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 30 novembre 2017.pdf \(PDF - 373.72 ko\)](#)

Documents associés à la consultation

[DOCUMENT D'ORIENTATION ET DE JUSTIFICATION \(PDF - 381.88 ko\)](#)

Les dernières lettres de suites d'inspection publiées

Inspection du 17/05/2022

Centrale nucléaire de **Chinon B** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Agressions externes - séisme](#)

[INSSN-OLS-2022-0731.pdf \(PDF - 262.17 Ko \)](#)

Inspection du 17/05/2022

Laboratoire de haute activité Utilisation des substances radioactives - CEA

[Visite générale](#)

[INSSN-OLS-2022-0771.pdf \(PDF - 140.15 Ko \)](#)

Inspection du 12/05/2022

Centrale nucléaire du **Blayais** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Prélèvements d'eau et rejets d'effluents](#)

[INSSN-BDX-2022-0023.pdf \(PDF - 154.32 Ko \)](#)

Inspection du 12/05/2022

Centrale nucléaire de **Cruas-Meysse** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Prélèvements d'eau et rejets d'effluents, surveillance des rejets et de l'environnement](#)

[INSSN-LYO-2022-0485.pdf \(PDF - 300.87 Ko \)](#)

Inspection du 11/05/2022

Laboratoires d'analyses du Tricastin (Atlas) Analyses physico-chimiques et radiochimiques - Orano Cycle

[Respect des engagements](#)

[INSSN-LYO-2022-0387.pdf \(PDF - 174.15 Ko \)](#)

Inspection du 11/05/2022

Parcs uranifères du Tricastin Entreposage de substances radioactives - Orano Cycle

[Respect des engagements](#)

[INSSN-LYO-2022-0872.pdf \(PDF - 239.97 Ko \)](#)



Réseau Sortir du nucléaire

Inspection du 10/05/2022

Centrale nucléaire de **Nogent-sur-Seine** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Systèmes auxiliaires](#)

[INSSN-CHA-2022-0269.pdf \(PDF - 446.86 Ko\)](#)

Inspection du 10/05/2022

Ateliers de maintenance, de traitement des effluents et de conditionnement de déchets Usine - Orano
Cycle

[Confinement statique et dynamique](#)

[INSSN-LYO-2022-0403.pdf \(PDF - 370.22 Ko\)](#)

Inspection du 03/05/2022

Usine de production de radioéléments artificiels Fabrication ou transformation de substances
radioactives - Cis-Bio

[Conduite accidentelle](#)

[INSSN-OLS-2022-0790.pdf \(PDF - 341.57 Ko\)](#)

Inspection du 03/05/2022

Centrale nucléaire de **Paluel** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Inspection du 3 mai 2022 -thème Inspection générique ESPN \(hors CPP/CSP\).](#)

[INSSN-CAE-2022-0214.pdf \(PDF - 272.20 Ko\)](#)

Inspection du 28/04/2022

Centrale nucléaire de **Golfech** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Événement gammagraphie](#)

[INSSN-BDX-2022-0871.pdf \(PDF - 163.97 Ko\)](#)

Inspection du 13/04/2022

Centrale nucléaire de **Golfech** Réacteurs de 1300 MWe - EDF

[Dispositifs auto-bloquants \(DAB\)](#)

[INSSN-BDX-2022-0074.pdf \(PDF - 159.98 Ko\)](#)

Inspection du 14/03/2022 au 15/03/2022

Centrale nucléaire du **Bugey** Réacteurs de 900 MWe - EDF

[Inspection renforcée sur le domaine de l'environnement dans le cadre du 4ème réexamen périodique
des réacteurs de la centrale nucléaire du Bugey](#)

[INSSN-LYO-2022-0461.pdf \(PDF - 710.75 Ko\)](#)

(18 pages)

Les décisions de l'ASN

[Décision n° CODEP-OLS-2022-021472](#) du Président de l'ASN du 19 mai 2022 **autorisant EDF à mettre en service et à exploiter une aire d'entreposage de déchets de très faible activité** au sein de l'installation nucléaire de base dénommée **Saint-Laurent A** (INB n° 46)

[Décision n° CODEP-OLS-2022-023717](#) du Président de l'ASN du 18 mai 2022 autorisant le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) à **modifier de manière notable les modalités d'exploitation** autorisées de l'installation nucléaire de base no 35, dénommée **zone de gestion des effluents liquides radioactifs** (ZGEL)



Réseau Sortir du nucléaire

[Décision n° CODEP-DRC-2022-024257](#) du Président de l'ASN du 19 mai 2022 autorisant Orano Recyclage à **modifier la liste des essais intéressant la sûreté** de l'unité NCPF T2 de l'INB 116 (UP3-A, La Hague)

[Décision n° CODEP-BDX-2022-021801](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 20 mai 2022 **d'octroi d'aménagements aux règles de suivi en service d'équipements sous pression nucléaires**, constitués par les tuyauteries du système d'aspersion de l'enceinte ultime (EASu) du **réacteur 2** de la centrale nucléaire du **Blayais** (INB n° 86)

[Décision n° CODEP-DCN-2022-004126](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 23 mai 2022 autorisant Électricité de France à **modifier de manière notable les centrales nucléaires de Chooz** (INB n° 139 et n° 144) **et Civaux** (INB n° 158 et n° 159), les éléments ayant conduit à l'autorisation de leur mise en service et leurs modalités d'exploitation autorisées.
*par courrier du 25 juin 2019 susvisé complété, EDF a déposé une demande d'autorisation de modification notable portant sur les **travaux** (réacteurs à l'arrêt) **relatifs à la réinjection des effluents du circuit d'injection de sécurité (RIS) et du circuit d'aspersion de secours (EAS)** du bâtiment des auxiliaires de secours vers le bâtiment réacteur, en phase de recirculation en accident grave sur les réacteurs de 1450 MWe*

[Décision n° CODEP-CAE-2022-026291](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 24 mai 2022 autorisant Electricité de France à **modifier temporairement les modalités d'exploitation du réacteur 1** de la centrale nucléaire de **Flamanville** (INB n° 108) en vue de différer le contrôle annuel de l'efficacité des pièges à iode

[Décision n° CODEP-LYO-2022-024662](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 24 mai 2022 portant **reconnaissance et habilitation du service d'inspection** du centre nucléaire de production d'électricité de **Saint-Alban** / Saint-Maurice d'EDF

[Décision n° CODEP-OLS-2022-026765](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 25 mai 2022 autorisant Électricité de France (EDF) à **modifier temporairement de manière notable les modalités d'exploitation** autorisées du **réacteur 4** de la centrale nucléaire de **Chinon** (INB n° 132)

[Décision n° CODEP-DRC-2022-015328](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 25 mai 2022 autorisant Orano Recyclage à procéder à la **mise en place de la nouvelle charpente du silo 115** de l'installation nucléaire de base n° 38, située sur le site de **La Hague**

[Décision n° CODEP-DCN-2022-000245](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 27 mai 2022 autorisant Électricité de France à **modifier de manière notable les éléments ayant conduit à l'autorisation de mise en service et les modalités d'exploitation autorisées** des centrales nucléaires de **Cruas** (INB n° 111 et n° 112) et **Tricastin** (INB n° 87 et n° 88)
par courrier du 12 octobre 2021 susvisé complété, EDF a déposé une demande d'autorisation de modification notable portant sur la rénovation des descenseurs BK (extension à l'état VD4) des réacteurs de Cruas et de Tricastin

[Décision n° CODEP-DCN-2022-022454](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 25 mai 2022 autorisant Électricité de France à **modifier de manière notable les modalités d'exploitation** autorisées des centrales nucléaires de **Blayais** (INB n° 86 et n° 110), **Chinon** (INB n° 107 et n° 132), **Cruas** (INB n° 111 et n° 112), **Dampierre** (INB n° 84 et n° 85), **Gravelines** (INB n° 96, n° 97 et n° 122), **Saint-Laurent** (INB n° 100) et **Tricastin** (INB n° 87 et n° 88)



Réseau Sortir du nucléaire

[Décision n° 2022-DC-0721](#) de l'Autorité de sûreté nucléaire du 12 mai 2022 relative aux **modalités de fin des essais en eau des installations de traitement à la monochloramine et de mise en œuvre de moyens de prévention du risque résultant de la dispersion de Legionella pneumophila** par les installations de refroidissement du circuit secondaire des centrales nucléaires de **Belleville-sur-Loire**, de **Civaux** et des **réacteurs n° 2 et n° 4** de la centrale nucléaire de **Dampierre-en-Burly**.

[Décision n° CODEP-CLG-2022-024241](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 12 mai 2022 **portant dérogation aux articles 4.1.2 et 4.1.3 de la décision n° 2016-DC-0578** de l'Autorité de sûreté nucléaire du 6 décembre 2016 **relative à la prévention des risques résultant de la dispersion de micro-organismes pathogènes (légiionelles et amibes)** par les installations de refroidissement du circuit secondaire des réacteurs électronucléaires à eau sous pression pour la centrale nucléaire de **Civaux**.

[Décision n° CODEP-CLG-2022-024243](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 12 mai 2022 **portant dérogation aux articles 4.1.2 et 4.1.3 de la décision n° 2016-DC-0578** de l'Autorité de sûreté nucléaire du 6 décembre 2016 relative à la **prévention des risques résultant de la dispersion de micro-organismes pathogènes (légiionelles et amibes)** par les installations de refroidissement du circuit secondaire des réacteurs électronucléaires à eau sous pression pour la centrale nucléaire de **Belleville-sur-Loire**.

[Décision n° CODEP-CLG-2022-024249](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 12 mai 2022 **portant dérogation aux articles 4.1.2 et 4.1.3 de la décision n° 2016-DC-0578** de l'Autorité de sûreté nucléaire du 6 décembre 2016 relative à la **prévention des risques résultant de la dispersion de micro-organismes pathogènes (légiionelles et amibes)** par les installations de refroidissement du circuit secondaire des réacteurs électronucléaires à eau sous pression pour la centrale nucléaire de **Dampierre-en-Burly**.

[Décision n° CODEP-CLG-2022-014248](#) du président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 17 mars 2022 **fixant à EDF les prescriptions complémentaires** applicables à l'installation nucléaire de base n° 141 (APEC), au vu des conclusions de son réexamen périodique.

[Décision n° CODEP-OLS-2022-027115](#) du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 31 mai 2022 relative au **projet de réalisation de travaux et d'exploitation d'infrastructures de site associées à la réalisation d'opérations nécessaires au remplacement de composants du circuit primaire du réacteur n° 1** de la centrale nucléaire de **Chinon**, après examen au cas par cas, en application du IV de l'article R. 122-3-1 du code de l'environnement

le projet a pour objectif de réaliser des travaux et l'exploitation d'infrastructures de site associées à la réalisation d'opérations nécessaires au remplacement de composants du circuit primaire du réacteur n° 1 de la centrale nucléaire de Chinon